

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 avril 2005  
(convocation du 11 avril 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Avril Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCASSOU Dominique, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEX Régis  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
Mme. DELAUNAY Michèle à Mme. CARTRON Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme. BRACQ Mireille  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. VIGNE Elisabeth  
M. DUCHENE Michel à M. SIMON Patrick  
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. FAYET Guy à M. BANNEL Jean-Didier  
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel jusqu'à 10 H 45  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
M. MANGON Jacques à M. MERCHEZ Jean jusqu'à 11 H 00  
M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain jusqu'à 10 H 30  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle  
M. QUANCARD Joël à M. CASTEL Lucien  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues

**EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Soutien aux réseaux de solidarité - Association Gironde Initiative - Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E.) - Conventions pluriannuelles 2004-2006 - Plans d'actions et budgets prévisionnels 2005 - Approbation - Confirmation Décision.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2004/0412 du 25 juin 2004, le Conseil de Communauté a approuvé la mise en place d'un partenariat pluriannuel sur la période 2004-2006, avec certaines associations qui assurent sur l'agglomération une fonction d'accompagnement à la création d'entreprises, de mise en œuvre de fonds d'accompagnement et de développement de l'entrepreneuriat auprès de publics spécifiques et/ou en difficulté.

Le principe de ce partenariat, qui avait été adopté par le Conseil de Communauté du 17 Janvier 2003 dans le cadre de la mise en place de la nouvelle politique économique, s'est donc vu confirmé. Il permet en effet à notre établissement public de participer à un effet de levier en faveur de la création d'entreprises, les associations concernées constituant sur l'agglomération un maillage et une offre complémentaire adaptée aux besoins spécifiques des créateurs.

Deux d'entre elles ont d'ores et déjà sollicité notre établissement public dans le cadre des conventions pluriannuelles de partenariat 2004-2006 :

- *Gironde Initiative* : action de levier de cofinancements (favorise et sécurise la création et la reprise de petites entreprises),
- *A.D.I.E.* : insertion économique par la création de micro-entreprises.

**I – GIRONDE INITIATIVE :**

Plateforme d'Initiative Locale créée en mai 2000, Gironde Initiative est destinée à promouvoir les initiatives de PME et TPE, à les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches, et à favoriser et sécuriser la création et la reprise de ces entreprises par l'attribution d'un prêt d'honneur et/ou le soutien à l'obtention d'un financement bancaire.

Véritable levier pour l'accès au crédit bancaire (l'effet de levier bancaire moyen par entreprise aidée est estimé à 2,61), Gironde Initiative constitue un partenaire clé pour débloquer le financement des plans d'investissements auprès de partenaires institutionnels tels que la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord, le Conseil Général de la Gironde ou le Conseil Régional d'Aquitaine.

Sur les 137 demandes examinées au cours de l'année 2004, Gironde Initiative a attribué 83 prêts d'honneur, représentant un total de 513.000 €, soit un montant moyen du prêt d'honneur qui s'établit à 6.180 €. Depuis sa création, l'association a ainsi permis la consolidation des hauts de bilan de 328 entreprises à hauteur de 2.131.700 €, générant la création de 555 emplois.

Enfin, Gironde Initiative assure également le parrainage de toutes les entreprises aidées et organise régulièrement des sessions d'information et de formation sur des thématiques spécifiques telles que la maîtrise de la fiscalité, le recouvrement des impayés ou la gestion des contentieux.

**Programme d'actions 2005 :** il consiste essentiellement dans la poursuite et le développement des actions initiées depuis mai 2000, ainsi que la valorisation et l'extension des partenariats pour le fonds de prêts d'honneur.

Toutefois, compte tenu :

- de la volonté nationale de promouvoir et de faciliter les démarches en faveur de la création et de la reprise d'entreprises,
- de la morosité du marché du travail qui incite de plus en plus de demandeurs d'emplois à fonder leur propre structure,
- et des difficultés croissantes de bancarisation des entreprises auprès des organismes financiers classiques,

Gironde Initiative prévoit une augmentation sensible du nombre de demandes de prêts d'honneur.

L'association envisage également d'intensifier ses sessions collectives d'information et de formation auprès des chefs d'entreprises, favorisant du même coup les échanges entre entreprises et les courants d'affaires. Les prochaines réunions, organisées avec des experts, seront consacrées à la gestion et à l'analyse financière, aux techniques de recrutements et aux contrats de travail, et à la maîtrise du développement de l'entreprise.

Enfin, Gironde Initiative, mandatée pour l'instruction des demandes de garanties bancaires par les femmes chefs d'entreprises dans le cadre du Fonds de garantie pour l'initiative des femmes, devrait également s'occuper des demandes de prêts au titre du Fonds régional d'aide à la transmission d'entreprise.

**Budget prévisionnel 2005 :**

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
Personnel :	148.000 €	Conseil Général :	61.000 €
Eau – gaz – électricité :	1.500 €	C.U.B. :	10.000 €
Fournitures :	2.950 €	Chambre des Métiers :	6.098 €
Loyers et charges :	6.540 €	C.C.I. Bordeaux :	9.147 €
Fonctionnement Comité d'agrément :	3.060 €	C.C.I. Libourne :	1.524 €
Honoraires :	7.000 €	Adhésions :	3.000 €
Formation/déplacements :	7.340 €	Aide Emplois- Jeunes :	24.000 €
Téléphone/Poste :	7.990 €	F.S.E. :	26.000 €
Impôts-taxes-cotisations :	4.450 €	Produits divers :	1.000 €
Dotations amortissements :	2.000 €	Dispositif Local	
Services bancaires :	939 €	Accompagnement :	25.000 €
		. DDTEFP :	25.000 €
		. Caisse des Dépôts et Consignations :	
<b>TOTAL :</b>	<b>191.769 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>191.769 €</b>

**II – A.D.I.E (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) :**

Association Loi 1901 créée en 1990, l'A.D.I.E. est également un organisme de financement et d'accompagnement à l'initiative économique, oeuvrant plus spécifiquement dans le domaine de l'insertion par l'économie, en permettant la réinsertion sociale de créateurs en situation d'exclusion.

Outre une aide à la formation et à la gestion dès le démarrage de l'activité, l'A.D.I.E. assure un suivi attentif du développement de la micro-entreprise en offrant diverses prestations indispensables à la pérennisation de l'activité tels que des prêts solidaires, prêts d'honneur –pour un montant compris entre 1.000 € et 5.000 € sur une durée moyenne de 18 mois-, prêts progressifs et bourses de matériel.

En 2004, l'activité de l'A.D.I.E. sur l'agglomération bordelaise a enregistré une nouvelle hausse de fréquentation (602 accueils de créateurs des communes membres du Contrat de ville) et a permis le déblocage de 111 prêts solidaires, 37 prêts d'honneur et 12 bourses de matériel.

En outre, l'association a participé et animé, tout au long de l'année, divers ateliers pédagogiques avec le C.I.F. de Floirac et plusieurs réunions de coordination avec les partenaires de la création de la très petite entreprise ; l'A.D.I.E. s'est également investie dans plusieurs salons et forums locaux, tels que Aquitec, le Salon de la création d'entreprise, le Forum des Chambres de Commerce et d'Industrie.

**Programme d'actions 2005 :** l'A.D.I.E. souhaite intensifier ses activités en permettant la prise en compte d'un plus grand nombre de projets ; ainsi, l'association espère conforter le nombre de réalisations des prêts accordés en 2004 et poursuivre le maillage territorial entrepris sur l'agglomération qui permet de créer des synergies entre les créateurs et

d'entretenir une véritable dynamique, alors que la majorité d'entre eux, près de 80 % des bénéficiaires, sont demandeurs d'emploi, Rmistes ou jeunes sans expérience professionnelle préalable. L'A.D.I.E. espère ainsi par son action de proximité, redynamiser les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Enfin, l'A.D.I.E. prépare activement la « Semaine du micro-crédit », sous-titrée « Créez votre emploi » qui est organisée dans le cadre de l' « Année Internationale du micro-crédit » du 31 mars au 7 avril prochain.

### **Budget prévisionnel 2005 :**

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
Personnel :	174.151 €	Contrat de Ville :	40.000 €
Eau – gaz – électricité - Fournitures :	4.746 €	Etat (emplois aidés) :	22.000 €
Services externes (sous-traitance, locations, travaux divers, assurances...) :	11.255 €	F.I.V. Politique de la Ville SGAR :	13.000 €
Autres services externes (animations, missions, réceptions, PTT) :	25.288 €	Communauté Urbaine de Bordeaux :	35.000 €
Autres charges de gestion courante :	32.316 €	Département :	30.000 €
		Région :	20.000 €
		Crédits Européens :	20.757 €
		Crédit immobilier :	30.000 €
		Prestation de services Eden :	37.000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>247.757 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>247.757 €</b>

Au-delà des résultats probants obtenus par ces deux structures et de leur impact sur l'ensemble du territoire de l'agglomération bordelaise, l'enjeu de notre soutien auprès de ces réseaux de solidarité demeure important, tant du point de vue du développement économique et de la restructuration urbaine, que de celui de l'insertion économique et de la redynamisation de certains quartiers ou filières.

En 2004, le montant du soutien financier apporté par notre établissement public à ces deux associations s'est élevé à 10 000 €. Aussi, considérant les conventions pluriannuelles en cours sur la période 2004-2006, d'une part, et les plans d'actions accompagnés des budgets prévisionnels présentés par les associations « Gironde Initiative » et A.D.I.E. pour 2005, d'autre part, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les programmes d'actions respectivement présentés par les associations Gironde Initiative et A.D.I.E. au titre de l'année 2005 ;

- CONFIRMER l'attribution :

► d'une subvention d'un montant de 10.000 € au bénéfice de l'Association Gironde Initiative, dans le cadre d'un programme d'actions de 191.769 €,

► d'une subvention d'un montant de 10.000 € au bénéfice de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E.), dans le cadre d'un programme d'actions ramené à 222 757 €.

Les subventions seront liquidées selon les modalités prévues dans les conventions de partenariat pluriannuelles 2004-2006 signées pour chacune de ces associations respectivement les 18 août 2004 et 23 novembre 2004.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus communistes et apparenté s'abstient.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 avril 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice-Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
19 MAI 2005

M. JEAN-CHARLES BRON

